

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS



RECRUTEMENT

- Élèves âgés d'au moins 16 ans
- En décrochage scolaire ou réorientation

Un contact préalable avec le lycée est indispensable.

DUREE DE LA FORMATION : 1 an

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- conseiller sur l'achat, l'installation et l'utilisation des appareils extincteurs d'incendie en fonction des besoins exprimés par la clientèle ;
- installer et mettre en service les appareils extincteurs d'incendie ;
- procéder aux vérifications techniques et à l'entretien des appareils extincteurs d'incendie dans le cadre d'une maintenance préventive ;
- remettre en état les appareils extincteurs dans le cadre d'une maintenance corrective

POURSUITE D'ETUDES

Il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel.

DEBOUCHES

L'insertion dans la vie active est possible en tant qu'agent vérificateur d'extincteurs, installateur-vérificateur d'extincteurs ou technicien vérificateur d'extincteur.

MATIERES

Enseignement professionnel
Période obligatoire de 8 semaines de Formation en Milieu Professionnel
Français, Histoire, Géographie, Éducation civique
Langue vivante (anglais)
Mathématiques, Sciences
Arts appliqués
Éducation Physique et Sportive
Prévention Santé Environnement

CONTACTS

Lycée Les Huisselets
8 avenue du Maréchal de
Lattre de Tassigny
25200 Montbéliard
03.81.99.31.00 03.81.99.31.13
info@leshuisselets.com
@ www.leshuisselets.com